Entretien avec Anaëlle Broseta, lauréate du prix de l'APLAES 2026, pour sa thèse soutenue le 6 décembre 2025, intitulée *Les animaux qui mordent et qui piquent : infection, venin et maladie, de Théophraste à Galien.*

Propos recueillis par Florian Audureau

Pour citer cet entretien : Anaëlle Broseta, « Entretien avec Anaëlle Broseta, lauréate du prix de l'APLAES 2026 pour sa thèse soutenue le 6 décembre 2025, intitulée *Les animaux qui mordent et qui piquent : infection, venin et maladie, de Théophraste à Galien* », propos recueillis par Florian Audureau, *Bibliothèque Antiquité Avenir*, 2026.

Lauréate du prix de l'APLAES 2026, Anaëlle Broseta revient sur sa thèse consacrée aux animaux « qui mordent et qui piquent ». De Théophraste à Galien, elle y retrace l'histoire du discours thériaque, ce savoir antique sur les bêtes venimeuses, et comment il a permis de penser et modéliser l'infection bien avant la découverte moderne des microbes et de la contagion.

Entretien avec Anaëlle Broseta, lauréate du prix de l'APLAES 2026, pour sa thèse soutenue le 6 décembre 2025, intitulée *Les animaux qui mordent et qui piquent : infection, venin et maladie, de Théophraste à Galien.*

Propos recueillis par Florian Audureau

Antiquité Avenir (AA) — *Pour commencer, d'où le titre de votre thèse vous est-il venu ? Que sont les « animaux qui mordent et qui piquent », et pourquoi sont-ils intéressants ?*

Anaëlle Broseta (AB) — C'est en fait un emprunt à Théophraste, qui donne le titre *Sur les animaux qui mordent et qui piquent* à l'un de ses petits traités zoologiques. Cet écrit nous est transmis par des voies détournées : nous n'avons pas l'original grec – composé à la fin du IV^e^ ou au début du III^e^ siècle avant notre ère –, mais un résumé datant de l'Antiquité tardive, lui-même traduit en latin au IX^e^ siècle ; à côté de cette version latine, il existe un grand nombre de fragments grecs plus anciens, si bien qu'on a suffisamment d'indices pour se faire une idée assez claire du texte-source. L'ouvrage est important et neuf, parce qu'il propose pour la première fois une réflexion d'ensemble sur les animaux « qui mordent et qui piquent », ou, pour le dire dans nos termes, les animaux venimeux : Théophraste se demande ce qu'il peut y avoir de commun entre la morsure d'un serpent ou d'un chien, la piqûre d'un scorpion ou d'une raie pastenague, ou encore le regard « fascinant » d'un homme qui jette un mauvais sort ; la catégorie zoologique qu'il construit est donc une catégorie ouverte, regroupant des phénomènes divers et souvent surprenants à nos yeux. C'est cet écart par rapport à notre conception du venin, cette vision plus large et plus englobante, qui m'a tout d'abord intéressée.

AA — *Cet ouvrage de Théophraste est-il un cas unique ?*

AB — Pas du tout. C'est au contraire le premier ouvrage d'une tradition qui, par la suite, sera bien illustrée et prisée des Anciens, jusqu'à l'Antiquité tardive. Après Théophraste en effet, et très rapidement, une tradition de textes dédiés aux animaux mordeurs et piqueurs voit le jour, qui se prolonge jusqu'à Galien et ressurgit encore dans les derniers siècles de l'Antiquité ; cette production littéraire, que je désigne du nom de « discours thériaque », forme le noyau du corpus étudié dans ma thèse.

AA — *Pouvez-vous présenter plus précisément ce discours thériaque ? Quels sont les « passages obligés », les grands noms littéraires pouvant lui être associés ?*

AB — Le nom de « discours thériaque » vient du grec *thērion*, qui signifie tout à la fois « bête, animal sauvage » et, dans un sens plus spécifique, « bête venimeuse » : c'est bien sûr cette acception technique qui prévaut dans mes textes. En règle générale, les écrits thériaques exposent des savoirs sur les *thēria*, les animaux venimeux : chaque animal fait l'objet d'une description zoologique, puis d'une description des symptômes qu'il provoque chez sa victime ; pour finir, l'auteur donne des indications thérapeutiques, sur les moyens de traiter le mal. Après Théophraste, la tradition thériaque est représentée par une bonne quinzaine d'auteurs – indice de son importance culturelle –, mais peu d'entre eux sont connus de façon précise : dans la plupart des cas, on n'a que de maigres fragments, parfois un simple titre. Cependant, quelques massifs émergent : le plus célèbre est formé par Nicandre, poète du II^e^ siècle avant notre ère qui nous a laissé des *Thériaques* (*Thēriaka*), un long poème – souvent jugé obscur aujourd'hui, pourtant très apprécié des Anciens – sur le bestiaire venimeux.

AA — *En ce qui concerne, justement, le bestiaire constitué par les* thēria*, quelles sont les différences principales avec notre définition actuelle de l'animal venimeux ? Quelle est la place faite au réalisme zoologique ou, à l'inverse, aux animaux fabuleux et autres* mirabilia *?*

AB — Dans la tradition thériaque, il y a sans aucun doute des éléments merveilleux : le serpent *basiliskos*, capable de tuer par un simple regard, le cerf dont le souffle est toxique pour la vipère en sont peut-être les exemples les plus connus. Cela dit, cette part de merveilleux est loin d'être prépondérante, dans un champ d'écrits qui se présente comme scientifique, à mi-chemin de la médecine et de la zoologie antiques : au contraire, les surprises qui peuvent venir à la lecture s'expliquent le plus souvent comme des amplifications, à partir d'expériences bien réelles. Elles s'éclairent aussi quand on s'intéresse de près au règne animal, plus riche et plus complexe que ce qu'on imagine, plus proche aussi des Anciens qu'il ne l'est pour nous : dans les sociétés urbaines et ultra-sédentaires qui sont les nôtres, il est difficile d'imaginer la proximité permanente de toutes sortes d'espèces animales, le foisonnement de vie qui caractérise les mondes anciens. À ce titre, l'effort de documentation zoologique a constitué un travail indispensable, particulièrement stimulant à mes yeux parce qu'il donnait une forme

incarnée, une existence plus tangible, à la faune des traités thériaques que j'essayais de comprendre.

AA — *Vous avez évoqué le « mauvais œil » comme phénomène de contamination analogue au venin. C'est plutôt surprenant.*

AB — Chez Théophraste, le mauvais œil est en effet représenté, avec les faits d'ensorcellement dont il est jugé responsable – mais, de nouveau, c'est un élément secondaire dans la réflexion. Dans la pensée de l'auteur, le point à souligner est que l'idée d'envenimation recouvre des phénomènes multiples, et toujours relatifs : un animal ou un être vivant peut nuire par morsure, par piqûre, mais aussi de façon plus mystérieuse, par la voix ou le regard, dans le cas des hommes doués du pouvoir de fascination. Théophraste n'en dit pas plus, mais on peut retrouver des considérations proches des siennes des siècles plus tard, chez Plutarque ou dans les *Éthiopiques* d'Héliodore – ce dernier rapprochement n'est pas de moi, mais il est développé par Sébastien Barbara, dans un article à paraître.

AA — *Si la part de merveilleux demeure réduite à des cas exceptionnels, les autres cas correspondent-ils à notre conception scientifique ou bien y a-t-il encore des écarts remarquables entre l'analyse zoologique moderne et celle des écrits thériaques ?*

AB — Il y a des écarts remarquables, et c'est là que j'ai trouvé matière à réflexion dans mes recherches. Le bestiaire thériaque n'inclut pas seulement les serpents, scorpions et araignées, auxquels on peut s'attendre. Il existe par ailleurs toute une liste de bêtes venimeuses plus surprenantes, spécifiques à l'Antiquité : le chien enragé, la musaraigne – créditée d'un venin mortel –, ou encore le gecko en sont des exemples. C'est sur cet ensemble hétéroclite qu'a porté l'essentiel de mon enquête : qu'est-ce qui, pour les Anciens, faisait de ces animaux des êtres venimeux ? à l'inverse, pourquoi sont-ils aujourd'hui écartés de cette catégorie ? ou, s'ils sont encore décrits comme venimeux – car certaines musaraignes possèdent effectivement un venin –, comment comprendre que leur aura ait été si terrifiante dans l'Antiquité ?

AA — *Le chien enragé est donc un animal « venimeux » ?*

AB — Oui, cela peut sembler paradoxal à notre époque, mais il s'agit bien d'un thème récurrent : les traités thériaques, mais aussi, plus largement, la littérature générale – par exemple les *Métamorphoses* d'Ovide, ou *L'Âne d'or* d'Apulée – évoquent régulièrement le chien enragé comme un être venimeux. Dans cette compréhension de la maladie comme un « venin de chien », les écrits thériaques jouent un rôle pionnier, parce qu'ils sont les premiers à décrire la zoonose, à développer des savoirs cliniques sur la rage : plus précisément, l'ouvrage de Théophraste *Sur les animaux qui mordent et qui piquent* est le premier à livrer une description fine de la rage humaine, de ses symptômes divers et notamment de l'hydrophobie, la maladie étant alors présentée comme une sorte de venin.

AA — *En quoi cette assimilation de la rage à un venin, du chien enragé à un animal venimeux, est-elle nouvelle ? Quel changement de regard cela induit-il, par rapport à la compréhension classique des maladies ?*

AB — Ce qu'il y a de nouveau, et de si intéressant, dans cette conception d'une maladie venimeuse, c'est qu'elle crée la possibilité de penser l'infection. Que veut-on dire par là ? La définition que j'ai retenue se décline en trois temps : l'infection est d'abord une pénétration de l'organisme par des entités étrangères, qui sont pathogènes ; ensuite, l'état de maladie qui en résulte ; enfin – mais cette troisième étape n'est pas systématique – le passage des agents pathogènes d'un organisme à l'autre, formant une chaîne épidémiologique. Même en l'absence d'observation microscopique des bactéries et des virus, ce trajet de la maladie peut être imaginé, au moins dans ses grandes lignes : en concevant la rage comme un venin entrant dans le corps d'une victime, se déclarant après une certaine durée d'incubation, déclenchant des symptômes et pouvant éventuellement se transmettre par contagion, les écrits thériaques proposent bel et bien un itinéraire infectieux. Mieux encore : j'ai pu montrer que la notion de « teinture », sens étymologique du mot « infection » (d'après le latin *infectio*), correspond à une métaphore rare, mais bien attestée, dans le discours scientifique ancien : pour visualiser les progrès cachés de la rage ou d'autres maladies pendant l'incubation, quelques auteurs évoquent ainsi l'image d'un colorant, se diffusant dans un tissu. Or l'idée d'infection se distingue fondamentalement des théories dominantes dans l'Antiquité : en Grèce et à Rome, la cause des maladies est d'ordinaire attribuée soit à des facteurs d'ordre écologique – un air malsain, une eau mauvaise –, soit à des facteurs d'ordre individuel – un défaut de régime, un déséquilibre des humeurs ; aucune place n'est laissée à l'articulation des deux niveaux. Inversement, les notions d'infection, de contagion et de contamination sont presque toujours rejetées par les médecins, car trop suspectes de superstition. Ce sont donc les écrits thériaques, spécialité savante en apparence marginale, qui permettent à ces conceptions de se faire une place dans la culture savante.

AA — *Y a-t-il des points, à l'issue de votre recherche, qui restent encore obscurs ? Quelles suites pourraient, dès lors, être envisagées ?*

AB — Il reste, bien entendu, énormément de zones d'ombre, comme je crois dans presque toutes les thèses qui portent sur l'Antiquité : notre travail s'apparente souvent à un « art de l'ignorance », qui doit tenir compte des immenses lacunes de notre documentation. En ce qui concerne la littérature sur « les animaux qui mordent et qui piquent », j'ai déjà dit qu'une grande partie des ouvrages anciens était perdue : c'est un premier obstacle à nos tentatives d'interprétation. D'autres obscurités tiennent à des hypothèses que j'ai proposées, qui restent suspendues. L'une de ces hypothèses est liée à l'ancrage historique du premier traité thériaque, celui de Théophraste : sans trop prendre de risques, on peut supposer qu'une partie de ses informations sur les venins ont été recueillies lors des campagnes d'Alexandre, qui plongent

les Grecs dans des régions du monde, proches des Tropiques, où la faune venimeuse est à la fois plus dangereuse et plus diversifiée ; c'est là une source d'inspiration probable, voire un élément déclencheur. Mais, pour aller plus loin, la question se pose des informateurs de Théophraste en Orient : a-t-il des sources locales dans l'empire perse achéménide, qui vient de s'effondrer quand il écrit ? Autrement dit, les savoirs sur les animaux venimeux qu'il expose sont-ils le résultat d'observations naïves de la nature ? ou viennent-ils du bestiaire perse, sur lequel on dispose de témoignages parallèles, notamment dans le récitatif zoroastrien qu'est l'Avesta ? J'ai pu rassembler quelques indices allant dans le sens de cette hypothèse, mais pas de preuve définitive, et la piste pourrait sans doute être prolongée.

Propos recueillis par Florian Audureau